



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

ovins

Question écrite n° 72403

Texte de la question

M. Dominique Paillé attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur la crise des peaux d'ovins. Le secteur ovin traverse une grave crise en raison de l'effondrement du prix de valorisation des peaux depuis le mois d'août 2004. Cette crise est la conséquence de la conjonction d'un triple phénomène : un contexte géopolitique international qui s'est dégradé en ce qui concerne les relations entre la Russie et la Turquie, une dégradation de la compétitivité des peaux européennes sur le marché mondial en raison d'une parité euro-dollar favorable aux exportateurs hors zone euro et une moindre demande mondiale en produit à base de cuir. Elle a pour effet une perte de valorisation des peaux avec un préjudice qui pèse sur le prix de la viande. Aujourd'hui, la crise est entrée dans une nouvelle phase avec des débuts de stock dans les entreprises. Les abatteurs d'ovins sont préoccupés par cette situation en raison de pertes d'exploitations importantes. Depuis plusieurs mois, les fédérations de la FNICGV et FNCBV sollicitent des pouvoirs publics une aide pour passer ce cap difficile, aider le secteur à se maintenir dans la compétition européenne et préserver pour les éleveurs des prix rémunérateurs. Aussi, il lui demande de lui préciser l'évolution de ce dossier et les intentions du Gouvernement.

Texte de la réponse

Le ministère de l'agriculture et de la pêche est conscient de la gravité du problème posé par la chute des cours des peaux d'ovins. Jusqu'à présent, les abatteurs ont réussi à ne pas répercuter cette baisse sur le prix de la viande, mais si la situation devait perdurer, cela pourrait peser sur le prix de la viande ovine payé aux éleveurs. Le directeur de l'Office national interprofessionnel des viandes et de l'aviculture (OFIVAL) a été chargé d'étudier avec la Fédération nationale de l'industrie et des commerces en gros des viandes (FNICGV) et la Fédération nationale de la coopération bétail et viande (FNCBV) toutes les voies possibles pour permettre aux éleveurs et aux entreprises de passer ce cap difficile et sortir durablement de la crise. Les représentants de l'interprofession ovine ont par ailleurs été reçus par le cabinet du Premier ministre le 20 septembre dernier, et doivent remettre prochainement des propositions formelles de mesures au ministère de l'agriculture.

Données clés

Auteur : [M. Dominique Paillé](#)

Circonscription : Deux-Sèvres (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 72403

Rubrique : Élevage

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 août 2005, page 7926

Réponse publiée le : 25 octobre 2005, page 9954